

USGT19 - Droit de l'environnement

Présentation

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les notions indispensables à une protection efficace de l'environnement telle qu'elle est prônée par la Constitution française

Programme

Contenu

Introduction générale

Sources internationales et communautaires du droit de l'environnement, les acteurs du droit de l'environnement.

Principes généraux et contenu de la matière.

Organisation administrative générale

État, EP, compétences des collectivités territoriales, des structures intercommunales.

Autres acteurs (associations, entreprises).

Outils transversaux du droit de l'environnement

Débat public et enquête publique 1983.

Etude d'impact.

Les outils d'urbanisme (PLU, SCOT, PPRT)

Le principe de précaution

le rôle du juge

Cadre général du droit des pollutions et nuisances : les ICPE, les risques naturels, les risques suspectés

Étude de différents types de protection de l'environnement, relatifs à différents espaces sensibles

La loi "littoral", la loi « Montagne »

La protection du patrimoine architectural et historique

La protection contre les risques naturels

La protection contre les pollutions industrielles

La protection des grands espaces naturels : les Parcs Nationaux en France :

- *histoire, évolutions, missions.*

- *les différents aspects de la fonction de laboratoire : aménagement de l'espace, gouvernance territoriale, mutation des usages des sols*

- *comparaison avec les parcs naturels régionaux*

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Écrit et/ou oral

Mis à jour le 06-04-2021



Code : USGT19

Unité spécifique de type cours

1 crédits

Responsabilité nationale :

EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / Louis-Nicolas

CHAUVIN

Contact national :

École supérieure des géomètres et topographes (ESGT)

2D3P10, 1 Boulevard Pythagore

72000 Le Mans

02 43 43 31 00

esgt@esgt.cnam.fr